



**Date d'ouverture : 31/03/97**

**Mise à jour : 11/03/2002**

## **FICHE TECHNIQUE**

**Thématique :** Écotourisme et accès aux rives

**Nom du projet :** Accessibilité publique au lac

**Localisation :** Les berges du lac Saint-François

**Problématique :** La rive du côté québécois est privatisée à 85 % et dans 5 des 7 municipalités, elle est privée à plus de 92%. Les municipalités de Rivière Beaudette, Saint-Stanislas-de-Kostka et Sainte-Barbe sont privatisées sur l'ensemble des rives du lac.

Au niveau de la municipalité de Saint-Anicet les accès publics sont : - le parc Jules Léger et **le quai de Saint-Anicet**; - les 2 quais fédéraux Pointe Saint-Louis et Pointe au Cèdre sur 30 km de rive (voir fiche technique complexe récréo-touristique régional); - la place Caza (descente de bateaux ~~situé à côté de la réserve et appartenant à la municipalité~~); - la montée **Murchison** (descente de bateaux); - autres accès de nature commerciale (pointe Trépanier **et la** marina de Saint-Anicet).

À Dundee, la Réserve nationale de faune du lac Saint-François (RNF-LSF) est le principal accès aux rives mais par voie d'eau seulement. Cela n'est quand même pas facile (voir fiche technique RNF-LSF). Le nombre incroyable de rues privées du côté de la MRC Le Haut Saint-Laurent rend plus difficile la planification d'accès en diminuant le terrain disponible.

Au niveau de la MRC de Vaudreuil-Soulanges l'affectation est urbaine pour les trois municipalités riveraines. L'accès est très limité du côté nord du lac.

À Les Coteaux les accès sont : - le quai fédéral;- l'extrémité de l'avenue des Plaines (baignade); - l'extrémité de l'avenue des Saules (baignade); le terrain de camping; - la plage du parc Wilson (baignade); l'extrémité de la rue du Lac (fond de roche); - le parc de la Promutuelle; - et une zone située dans la limite sud-ouest de la municipalité.

À Saint-Zotique, il y a un accès par la plage. La municipalité de Saint-Zotique reconnaît, dans son plan d'urbanisme, la zone résidentielle riveraine comme zone de protection naturelle du milieu riverain mais dans un plan concept seulement. On ne retrouve pas d'exemple sur le terrain de ce concept.

L'accès du côté ontarien est beaucoup plus facile car il est ponctué de parcs à vocation récréative ou de conservation.

Le gouvernement du Québec est à faire l'inventaire de **l'empiétement** des riverains sur le domaine public par des remblayages du fleuve. Il demande un loyer ou l'achat du terrain public par les propriétaires.

**Solution :** Une meilleure planification de l'urbanisation permettra de rendre le lac plus accessible pour les passants mais aussi pour les résidants. Un inventaire par municipalité des terrains vacants, des **empiétements** de rive par des particuliers, des terrains qui sont non réglementaires à cause de leur trop petite superficie et des terrains impropres à la construction (zone inondable 0-20 ans, marais riverains, etc) devrait être fait ou complété. Il faut aussi établir une politique d'acquisition de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

~~L'acquisition du Centre Saint-François appartenant à l'Évêché de Valleyfield permettrait de donner un accès intéressant au lac. Ce site est situé sur une île. Il pourrait servir à l'établissement d'une halte routière. (voir aussi fiche technique marais de Sainte-Barbe et fiche complexe récréo-touristique et parc régional). L'ancienne plage de Somerville est à vendre cela pourrait être un endroit propice à l'implantation d'infrastructures pour la baignade. Il faut tenir compte des résidants à proximité.~~

Compréhension et application de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (Voir fiche technique aménagement des berges). La sensibilisation des jeunes à l'importance des berges pour la santé d'un cours d'eau.

**Faisabilité :** La MRC Le Haut Saint-Laurent a identifié certaines des zones inondables 0-20 ans. Dans son ~~document de projet de~~ **schéma** d'aménagement révisé (~~premier projet~~), **il est fait mention des solutions proposées plus haut pour augmenter l'accessibilité des plans d'eau** ~~il y a beaucoup de travail de fait pour cerner la problématique au niveau de cette MRC.~~

Il reste les maires à convaincre et attendre le travail de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Saint-Stanislas-de-Kostka.

**Partenaires visés :** Les municipalités riveraines, les MRC de Beauharnois-Salaberry, Le Haut Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges, Crivert Inc, **Ministère de l'Environnement du Québec** (Bureau régional de la Montérégie), Environnement Canada (Service canadien de la faune), Ministère de l'Éducation du Québec, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, **les Commissions scolaires, Pêches et Océans Canada (Garde côtière).**

<b>Coût :</b>	<b>Inventaire des terrains potentiels</b>	<b>10 000\$</b>
	<b>Distribution et mise à jour des documents (politique et stabilisation)</b>	<b>50 000\$</b>
	<b>Sensibilisation des jeunes</b>	<b>7 500\$/an</b>
<b>Échéancier :</b>	<b>Distribution des documents sur la stabilisation</b>	<b>2002-</b>
	<b>Inventaire des terrains potentiels</b>	<b>2003</b>
	<b>Politique d'acquisition de terrains à des fins d'accessibilité publique et touristique</b>	<b>2005</b>
	<b>Sensibilisation des jeunes</b>	<b>2003-</b>

**Indicateur d'atteinte d'objectif :**

**Références complémentaires :**

Schémas d'aménagement (MRC de Beauharnois-Salaberry, de Vaudreuil-Soulanges et Le Haut Saint-Laurent)

Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Documents FAPEL

En collaboration, Restauration naturelle des rives du Saint-Laurent ... entre Cornwall et l'Île d'Orléans...: Guide d'interventions, 1996, pour Environnement Canada, approx. 160 pages.